



La micro-entreprise : une technique d'assujettissement des femmes dans le dispositif de développement

Annie Vézina
Étudiante au doctorat
Département d'anthropologie
Université Laval
anitavez@hotmail.com

Résumé

Cet article utilise les travaux de Foucault, particulièrement ceux qui portent sur la «gouvernementalité» et le «dispositif de sexualité» de même que sur ses notions de pouvoir et de résistance, pour porter un regard particulier sur les techniques de développement utilisées par les institutions internationales et les gouvernements occidentaux. L'auteure suggère d'aborder la micro-entreprise comme une technique actuellement primée par les institutions de développement [1], qui contribue à soutenir les politiques néo-libérales en constituant les individus, en particulier les femmes, comme objets et «sujets adaptés au développement» [2]. Pour appuyer ses propos, elle utilise des données ethnographiques issues d'une enquête menée par deux chercheurs (Grasmuck et Espinal, 2000) auprès de femmes de la République Dominicaine «chefs de micro-entreprises».

Introduction

Depuis les années 1950, les discours, les études et les recherches scientifiques qui visent à développer les pays du tiers-monde se sont multipliés. En dépit des différentes théories et des nombreuses thèses existantes, les institutions internationales de développement, telles la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), continuent de s'inspirer de l'école de la modernisation pour formuler leurs politiques. Cette école utilise les principes de l'évolutionnisme social [3] pour expliquer le retard des pays qualifiés de sous-développés par les occidentaux. Selon les institutions de développement, ce retard peut être comblé au moyen d'interventions et de pratiques s'adressant aux populations «pauvres».

Après plusieurs années de politiques d'aide au développement et de multiples interventions destinées à moderniser les habitants du tiers-monde, plusieurs chercheurs (Latouche, 1988 ; Gustavo, 1992 ; Escobar, 1995) affirment que le développement est une illusion, voire un mythe [4]. Il est donc étonnant de constater qu'en dépit du vide des réalisations du développement, les institutions et les gouvernements occidentaux s'appliquent à poursuivre dans cette voie. Les travaux de Michel Foucault peuvent nous éclairer à ce sujet. Dans un premier temps, je me référerai à sa notion de «gouvernementalité» pour montrer comment le contrôle des populations devient la préoccupation centrale du gouvernement à partir du XVIII^e siècle. Deuxièmement, en me basant sur les études menées par Colette St-Hilaire (1993 ; 1996), je tenterai de démontrer que le concept de dispositif, élaboré par Foucault dans son étude sur la sexualité, s'applique tout à fait au processus de développement. Dans la troisième partie, j'examinerai la possibilité de considérer la micro-entreprise comme une technique disciplinaire. Finalement, j'utiliserai l'exemple de femmes «chefs de micro-entreprises» en République Dominicaine pour illustrer ce que l'on entend par «objectivation des individus» et «production de subjectivité», la double fonction que Foucault attribue au dispositif de pouvoir.

La population comme instrument et fin en soi

Ce qui est intéressant d'explorer dans le développement, ce ne sont pas tant ses échecs que ce qu'il a réussi à créer (St-Hilaire, 1995 : 27). Depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, les gouvernements occidentaux ainsi que les institutions internationales de développement, sont parvenus à produire, d'une part, toute une série de savoirs sur les populations du tiers-monde, et d'autre part, un ensemble d'appareils de gouvernement (tactiques, techniques, etc.) qui leur permettent d'exercer un pouvoir politique et économique sur des populations [5] en dehors de leur territoire. Arturo Escobar décrit bien ce phénomène :

L'analyse du déploiement du développement [...] nous amène à la conclusion que le développement a été un succès dans la mesure où il a été capable de pénétrer, d'intégrer, de gérer et de contrôler les pays et les populations de manière incroyablement détaillée et englobante. S'il a échoué dans la résolution des problèmes de sous-développement, on peut aussi dire, peut-être avec encore plus de pertinence, qu'il a réussi à créer un type de sous-développement qui, jusqu'à présent a été en majeure partie, politiquement et économiquement administrable (traduction libre, Escobar, 1987 : 388).

Afin de mieux comprendre comment cette réalité a été rendue possible, je ferai appel à la notion de «gouvernementalité» utilisée par Foucault. L'emploi de ce terme nécessite toutefois un bref retour historique pour illustrer le passage d'un art de gouverner à la science du gouvernement dont l'instrument et la finalité est la population.

Jusqu'au XVI^e siècle, le gouvernement d'un État était assuré par un Prince, qui devait constamment protéger sa principauté face à ses sujets. Cette principauté lui venait de

l'extérieur, il la recevait soit par héritage, soit par acquisition, soit par conquête ; d'une façon ou d'une autre, il s'agissait d'un lien purement synthétique et le Prince devait faire preuve d'habileté pour la conserver (Foucault, 1978 : 638). Dans «La «gouvernementalité»», Foucault rappelle qu'à cette époque (vers le XVI et le XVIIe siècle), le mot «économie» se référait non pas à la gestion de l'État, mais à l'administration d'un petit ensemble constitué par la famille et la maisonnée. Il désignait, par exemple, le père de famille qui gouverne la maisonnée pour le bien commun de tous ses membres. Or, au XVIIIe siècle, avec la remise en question du modèle de la souveraineté, l'introduction de l'économie à l'intérieur de l'exercice politique devient l'enjeu essentiel du gouvernement (Foucault, 1978 : 641-642) :

Gouverner un État sera donc mettre en œuvre l'économie, une économie au niveau de l'État tout entier, c'est-à-dire avoir à l'égard des habitants, des richesses, de la conduite de tous et de chacun une forme de surveillance, de contrôle non moins attentive que celle du père de famille sur la maisonnée et ses biens (Foucault, 1978 : 642).

Selon Foucault, l'expansion démographique du XVIIIe est au cœur du recentrage de l'économie liée à la famille vers un autre type d'économie, l'«économie politique», qui se préoccupe des problèmes spécifiques de la population. L'économie politique marque le passage d'un art de gouverner à la constitution d'une science politique, où la statistique va constituer un facteur technique primordial :

[...] Cette même statistique découvre et montre peu à peu que la population a ses régularités propres ; son nombre de morts, son nombre de maladies, ses régularités d'accidents [...] La statistique montre également que, par ses déplacements, par ses manières de faire, par son activité, la population a des effets économiques spécifiques (Foucault, 1978 : 651).

À partir du moment où le gouvernement parvient à constituer un savoir autour de la population, il ne cherchera plus simplement à gouverner, mais bien à améliorer le sort des individus, augmenter leurs richesses, leur état de santé, etc. «La population va apparaître comme sujet de besoins, d'aspirations, mais aussi comme objet entre les mains du gouvernement, consciente en face du gouvernement de ce qu'elle veut, inconsciente, aussi, de ce qu'on lui fait faire» (Foucault, 1978 : 652). Le gouvernement peut ainsi mettre en place de nouvelles techniques et tactiques qui agissent sur la population.

La «gouvernementalité», au sens où Foucault l'entend, s'appuie essentiellement sur la population et les moyens utilisés pour la contrôler. L'État n'est donc plus essentiellement défini par son territoire, qui ne serait en quelque sorte qu'une composante, mais bien par la masse de sa population, son volume, sa densité. La nouvelle préoccupation de l'État pour la population, à partir du XVIIIe siècle, se reflète à notre époque dans les discours des gouvernements occidentaux qui, à la suite de la Deuxième guerre mondiale, ont manifesté le désir de «prendre en charge» les populations «pauvres» à travers le monde, faisant fi des limites territoriales des États. Harry Truman, Président des États-Unis, s'exprimait ainsi en 1949 :

Plus de la moitié des individus dans le monde vivent dans des conditions qui se rapprochent de la misère. Leur nourriture est inadéquate, ils sont victimes de maladies. Leur vie économique est primitive et stagnante. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace à la fois pour eux-mêmes et pour les espaces plus prospères [...] Je crois que nous devrions rendre disponibles les bénéfices de notre savoir technique pour ces personnes pacifiques, en vue de les aider à réaliser leurs aspirations pour une vie meilleure [...] Ce que nous envisageons, c'est un programme de développement basé sur des ententes justes et démocratiques [...] Une croissance dans la production est la clé pour la paix et la prospérité. La clé pour une meilleure production est une application vigoureuse et à grande échelle du savoir moderne scientifique et technique (traduction libre, Truman [1949] 1964).

Cette citation du Président des États-Unis, de même que les nombreux discours qui ont abondé dans le même sens, ont eu de profondes conséquences sur les populations identifiées comme «les pauvres habitant le tiers-monde». Dans les sociétés de marché, les «pauvres» sont définis comme manquant de quelque chose, comparativement aux riches qui, pour leur part, ont des possessions monétaires et matérielles. Les pays en viennent ainsi à être définis selon les standards de richesse des nations économiquement avantagées (Escobar, 1995 : 23). Ils sont placés sur une échelle comparative qui utilise des valeurs statistiques (produit national brut (PNB), revenu par habitant, etc.) pour déterminer les niveaux de pauvreté.

Selon cette logique, l'amélioration des conditions de vie des «pauvres» passe par l'industrialisation et le transfert de savoir technique, autrement dit, par la transformation des sujets et de leurs comportements, de manière à ce qu'ils répondent aux rationalités des modes modernes (l'économie). L'«homme moderne» est ainsi envisagé non seulement comme un sujet objectif et efficient (l'Homo oeconomicus), mais aussi comme un sujet «discipliné» et «normalisé» par des interventions (Escobar, 1992 : 67). La notion de dispositif élaborée par Foucault permet d'examiner comment les sujets finissent par s'inscrire dans la dynamique de gestion qu'implique l'atteinte des objectifs économiques de développement.

Le dispositif de développement

Le terme de dispositif est utilisé par Foucault dans son œuvre portant sur la sexualité. Il décrit le dispositif comme étant d'abord un ensemble hétérogène, comportant des discours, des institutions, des lois, des énoncés scientifiques, des mesures administratives, en bref : du dit, aussi bien que du non-dit [...] «Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments» (Foucault, 1977 : 63). Foucault explique que les discours, de même que toutes les formes d'intervention qui parviennent à en gérer la diffusion participent à un jeu complexe de pouvoir. Des rapports de forces s'établissent entre les divers éléments du dispositif, participant ainsi à sa transformation :

Le dispositif de sexualité a pour raison d'être non de se reproduire, mais de proliférer, d'innover, d'annexer, d'inventer, de pénétrer les corps [6] de façon de plus en plus détaillée et de contrôler les populations de manière de plus en plus globale (Foucault, 1976 : 141).

Ce contrôle des populations ne se fait toutefois pas sans résistance. Les sujets n'ont pas à se conformer totalement aux interventions qui leur sont destinées. À titre d'exemple, St-Hilaire mentionne que même si dans tout programme ou toute structure de développement les sujets doivent se soumettre à des procédures de contrôle, ils n'en sont pas pour autant la simple reproduction (St-Hilaire, 1995 : 35). Rien ne dit qu'une fois engagés dans une structure, ils s'y absorberont entièrement, en tout temps. Elle ajoute que «c'est précisément la caractéristique d'un dispositif que de créer des sujets qui éventuellement le fissureront et lui échapperont» (St-Hilaire, 1995 : 35).

Une autre caractéristique importante du dispositif, tel que décrit par Foucault, est sa double fonction qui consiste à produire à la fois des objets et des sujets. En effet, pour pénétrer les corps et les contrôler, le dispositif doit constituer les individus en objets. Il doit aussi produire des subjectivités, c'est-à-dire, faire en sorte que les individus en viennent eux-mêmes à se concevoir dans les termes du dispositif, afin qu'ils se comportent de manière administrable. Foucault considère la technologie de l'aveu [7], qui implique que le sujet parle de lui-même, comme l'une des composantes essentielles pour contrôler et discipliner les populations. En réunissant les éléments, qui caractérisent le dispositif de la sexualité élaboré par Foucault, St-Hilaire a établi sa propre définition du dispositif de développement :

L'ensemble de discours, d'institutions, de pratiques et de procédures à partir desquels les individus sont constitués, d'une part en objets sur lesquels il est possible d'intervenir et, d'autre part, en sujets pouvant éventuellement se gérer eux-même selon les termes du développement (St-Hilaire, 1996 : 82).

Une analyse du dispositif de développement suppose donc de repérer les différents discours (le dit) et les interventions (le non-dit) qui ont participé à sa conception. Le discours qui a eu le plus d'influence sur le développement est celui de la modernisation, inspiré par la pensée de Walt Whitman Rostow. Au cours des années 1960-70, Rostow reprend les principes de l'évolutionnisme social pour les appliquer au développement des économies. Selon lui, il existerait une succession linéaire d'étapes (la tradition, la transition, le décollage, la maturité) que les sociétés doivent franchir pour atteindre un degré de développement économique toujours plus élevé, jusqu'à l'ère de la consommation de masse. Dans cette optique, les sociétés connaissent une croissance naturelle vers le développement.

Dans les années 1970, une certaine résistance, issue du tiers-monde, est apparue face à l'école de pensée sur la base de laquelle la notion de développement s'est construite. André Gunder Frank (1972), et les autres tenants des théories de la dépendance, soutiennent que le sous-développement est engendré par un processus d'exploitation par lequel les pays du Nord (le noyau) utilisent les ressources des pays du Sud (la

périphérie) pour se développer. C'est ainsi que les économies des pays du Sud, qui reposent sur l'exportation de matières premières et autres produits vers le Nord, deviennent dépendantes des marchés étrangers. La théorie de la dépendance, de même que la thèse sur les besoins essentiels qui suivra dans les années 1970 [8], ne parviennent toutefois pas à déloger le dispositif de développement qui s'est installé graduellement à travers la création d'institutions internationales.

Avec les années 1980, les graves crises financières dans les pays du tiers-monde donnent lieu à des stratégies d'ajustements structurels [9] mises de l'avant par la Banque mondiale et le FMI. Ces institutions sont en charge d'offrir des prêts sous des conditions spécifiques aux pays «pauvres» et de percevoir les remboursements au nom des créanciers. De par leurs activités, ces institutions font la promotion de la croissance économique, telle que décrite dans le paradigme de l'évolutionnisme social. Elles défendent l'idée que lorsque des politiques de développement sont adoptées au niveau macro-économique, l'effet trickle down fait en sorte que les populations «pauvres» et marginales finissent par en retirer des bénéfices.

Dans les années 90, on assiste à un sorte d'homogénéisation des discours. La diminution des conflits entre les différentes institutions du «marché du développement» ont amené à faire croire que «les politiques de développement mises en oeuvre ou préconisées sont désormais rodées et considérées comme «bonnes»» (Guichaoua, 1997 : 498) [10]. Pourtant dans les faits, «l'objectif final est resté inchangé et les moyens (la diffusion des techniques, l'industrialisation, l'exploitation de la nature) n'ont pas varié» (Rist, 1996 : 170). La foi en l'extension au monde tout entier de l'ère de la consommation de masse, un avenir à la fois prometteur et rassurant pour les pays occidentaux qui ont des produits à exporter, continue à dominer [11] et prend même une ampleur jamais vu avec le phénomène de la mondialisation. [12]

La micro-entreprise : une technique disciplinaire

Pour Foucault, le pouvoir disciplinaire est incontestablement lié à la montée du capitalisme. En effet, si les individus n'avaient pas été au préalable disciplinés et réglés, les exigences du capitalisme n'auraient jamais pu être satisfaites. Parallèlement, le capitalisme n'aurait pas été possible sans «la fixation, le contrôle et la répartition rationnelle des populations à grande échelle» (Dreyfuss et Rabinow, 1992 : 198). Se référant à ces processus parallèles, Foucault donne l'explication suivante :

De fait les deux processus, accumulation des hommes et accumulation du capital, ne peuvent pas être séparés ; il n'aurait pas été possible de résoudre le problème de l'accumulation des hommes sans la croissance d'un appareil de production capable à la fois de les entretenir et de les utiliser ; inversement les techniques qui rendent utile la multiplicité cumulative des hommes accélèrent le mouvement d'accumulation du capital (Foucault, 1975 : 257).

La discipline ne «fabrique» pas les individus en les écrasant ou en les sermonnant, mais en instaurant d'«humbles» procédures de dressage et de cloisonnement» (Dreyfuss et Rabinow, 1992 : 226). Foucault parle de la discipline comme de la technique spécifique d'un pouvoir «qui se donne les individus à la fois pour objets et pour instruments de son exercice» (Foucault, 1975 : 200). Il précise que le pouvoir qui en découle est plutôt diffus :

Ce n'est pas un pouvoir triomphant qui à partir de son propre excès peut se fier à sa superpuissance ; c'est un pouvoir modeste, soupçonneux, qui fonctionne sur le mode d'une économie calculée, mais permanente. Humbles modalités, procédés mineurs, si on les compare aux rituels majestueux de la souveraineté ou aux grands appareils de l'État (Foucault, 1975 : 200-201).

Dans *Surveiller et Punir* (1975), Foucault utilise la métaphore du Panoptique de Bentham [13] pour illustrer comment le pouvoir, bien que modeste, n'en est pas moins constant, immédiat et total. Le Panopticon ne doit pas être compris dans sa forme première (l'édifice onirique de la prison) mais comme «un modèle généralisable de fonctionnement ; une manière de définir les rapports du pouvoir avec la vie quotidienne des hommes» (Foucault, 1975 : 239) :

C'est un type d'implantation des corps dans l'espace, de distribution des individus les uns par rapport aux autres, d'organisation hiérarchique, de disposition des centres et des canaux de pouvoir, de définition de ses instruments et de ses modes d'intervention, qu'on peut mettre en œuvre dans les hôpitaux, les ateliers, les écoles, les prisons (Foucault, 1975 : 240).

Foucault va plus loin en expliquant comment les disciplines, au XVIIIe siècle, vont se libérer de leur position «marginale aux confins de la société» - où elles représentaient des formes d'exclusion, de retraite, d'expiation et d'enfermement - pour s'implanter dans des secteurs plus importants, plus centraux et plus productifs de la société (Foucault, 1975 : 246). De là, la tendance à multiplier le nombre des institutions de discipline et à discipliner les appareils déjà existants (Foucault, 1975 : 246).

Le dispositif de développement, qui s'est constitué depuis les années 1950, se rapproche étrangement du dispositif du Panopticon, tel que dépeint par Foucault. Les institutions de développement international se sont multipliées à grande vitesse, couvrent une surface toujours plus large, et leurs mécanismes ont tendance à se désinstitutionnaliser. De plus en plus, les grandes agences de développement vont discipliner les organisations non gouvernementales (ONGs), occidentales et locales, pour qu'elles effectuent les interventions «sur le terrain», dans le cadre de paramètres de surveillance spécifiques : la signature d'accords entre les partis, l'obligation de faire des missions-terrain, l'emploi d'un mode d'évaluation particulier, la production de rapports, etc.

De même, le rôle du dispositif de développement est tout à fait comparable à celui du Panopticon. Il participe à l'objectivation des individus, non tant pour s'attirer davantage de pouvoir que pour exercer un plus grand contrôle sur la gestion sociale des personnes:

Le Panopticon [...] a un rôle d'amplification ; s'il aménage le pouvoir, s'il veut le rendre plus efficace, ce n'est pas pour le pouvoir même, ni pour le salut immédiat d'une société menacée ; il s'agit de rendre plus fortes les forces sociales – augmenter la production, développer l'économie, répandre l'instruction, élever le niveau de la morale publique ; faire croître et multiplier (Foucault, 1975 : 242).

Je suggère que l'une des techniques disciplinaires du dispositif de développement utilisée pour «rendre plus fortes les forces sociales» précédemment énoncées est la micro-entreprise. Maria Ortiz, une chercheuse qui réalise des études auprès d'entrepreneurs de la République Dominicaine pour l'institut FondoMicro, mentionne à quel point cette technique est devenue le mot d'ordre à tous les niveaux des institutions du développement :

Aujourd'hui, les micro-entreprises constituent le thème à la mode des rapports économiques, des programmes politiques, des politiques d'emploi, des programmes de coopération internationale et l'objet de différentes organisations non gouvernementales (ONGs) qui développent des programmes d'appui contre la pauvreté et le manque d'emploi (traduction libre, Ortiz, 2000a).

Bien que les projets de micro-entreprises dans les pays du tiers-monde aient donné des résultats peu concluants, particulièrement en ce qui concerne les femmes [14], les États occidentaux ont commencé à s'en inspirer. Bachrach Ehlers et Main indiquent que récemment, le gouvernement des États-Unis a importé du tiers-monde le modèle de développement basé sur la promotion des micro-entreprises (Bachrach Ehlers et Main, 1998) [15]. Dans l'article *Women and the false Promise of Microentreprise*, elles démontrent que le développement des micro-entreprises pour les femmes est plus problématique que ce que les analystes laissent entendre. Afin de mieux comprendre ce qui amène les institutions à mettre en application des projets de soutien aux micro-entreprises, il importe de s'intéresser aux transformations qui ont eu lieu sur le plan de l'économie mondiale, au cours des deux dernières décennies.

De la survie à l'auto-responsabilisation

Depuis le début des années 1980, la gestion de l'économie mondiale est prise en charge par des gouvernements et des institutions qui s'inspirent largement de l'idéologie du marché autorégulateur (Aubry, 1998 : 98). Les discours de la Banque mondiale et du FMI insistent sur la nécessité, pour les économies et les gouvernements nationaux, de s'adapter aux forces du marché. St-Hilaire cite des propos de la Banque mondiale, qui défendent ce néo-libéralisme [16]:

Plus simplement, cela veut dire qu'il faut que les gouvernements en fassent moins là où le marché fait, ou peut faire, relativement bien les choses. Beaucoup de pays seraient bien avisés de privatiser un grand nombre des entreprises d'État. Il faut que les gouvernements laissent la concurrence intérieure et internationale jouer librement tout en intervenant dans les domaines où l'on ne saurait s'en remettre aux seuls mécanismes du marché (Banque mondiale, citée dans St-Hilaire, 1993 : 15).

En plus de préconiser des mesures libérales, les institutions internationales ont adopté un discours qui concerne la «responsabilisation des pauvres», c'est-à-dire faire en sorte que les «pauvres» eux-mêmes, à travers leur auto-organisation, se sortent de la pauvreté. Cette logique est devenue, depuis 1993, la pierre angulaire des programmes de la Banque mondiale (Lautier, 1994). Selon cette perspective, le développement est appréhendé sous le seul angle économique, autrement dit, les individus sont considérés en fonction de leur contribution productive à la société. Que se soit sur le plan international, national, ou régional, l'intégration des individus sur le marché du travail, dans des emplois souvent précaires, est valorisé dans les discours. Cette conception de la réalité marque une rupture avec celles des années 1970 [17]. Alors qu'avant les investissements sociaux étaient considérés comme important pour répondre aux besoins essentiels des populations, on insiste maintenant sur le rôle du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté.

Avec les nouveaux discours, le rôle de la micro-entreprise change. Dans les années 1970, elle était vue comme un moyen de survie des populations. Les interventions des institutions de développement consistaient principalement à dynamiser une fraction des micro-entreprises, les plus prometteuses, de façon à ce qu'elles puissent fonctionner dans un cadre légal, créer des emplois et payer des impôts (Lautier, 1994 : 18). De nos jours, la micro-entreprise se présente plutôt comme un lieu de résolution des problèmes sociaux. Son rôle principal consiste à faire travailler les gens et à leur fournir un revenu, bien que souvent très faible et non fiscalisé. Les femmes «pauvres» du tiers-monde sont particulièrement appelées à participer aux projets de démarrage et de consolidation des micro-entreprises [18]. Cette réalité mérite que nous nous arrêtions sur certains événements qui ont rendu visible le travail de ces femmes et par le fait même, attiré l'attention du dispositif de développement sur leurs activités.

C'est vers 1973 que les femmes sont découvertes par les chercheuses féministes comme oubliées par les interventions «développementistes». Suite à la publication de l'ouvrage *Women's Role in Economic Development* d'Ester Boserup (1970), on voit apparaître un discours officiel faisant la promotion de l'intégration des femmes au développement. Deux perspectives féministes se dégagent de ce discours : d'abord l'approche d'«intégration des femmes au développement» (IFD), puis plus récemment l'approche «genre et développement» (GeD) [19].

Parallèlement à la naissance de ces politiques, plusieurs études, effectuées dans les années 1980, ont démontré que les programmes d'ajustements structurels ont été particulièrement néfastes pour les femmes. En se référant aux femmes caribéennes, Rathgeber note que durant cette période, elles sont nombreuses à avoir intégré le marché du travail et qu'elles ont surtout été employées à des postes faiblement rémunérés ou au sein du secteur informel [20] (Rathgeber, 1994b : 19). La combinaison de ces savoirs avec les politiques de développement axées sur les femmes ont participé à

la transformation du dispositif. On a commencé à concevoir des interventions s'adressant spécifiquement aux femmes.

En 1987, L'Agence canadienne de développement international (ACDI) était l'hôte d'un séminaire international sur les femmes et le développement des micro et des petites entreprises. À cette occasion, la présidente de l'ACDI, Margaret Catley-Carlson, faisait la déclaration suivante :

Comment les femmes et les petites entreprises s'inscrivent dans les plan d'assistance au développement du Canada? Je pense qu'elles s'y inscrivent très bien et qu'il y a de belles perspectives d'avenir. Le Canada va bientôt se doter d'une stratégie nouvellement mise à jour pour guider ses efforts pour la fin des années 1980 et les années 1990. Les priorités majeures du Canada incluent : intégrer les femmes au développement ; donner une attention particulière au rôle du secteur privé, inclure l'entreprise privée et soulager la pauvreté. Tous ces points sont directement liés au problème du rôle des femmes dans les micro-entreprises (traduction libre, Margaret Catley-Carlson citée dans Dignart et Havet, 1989 : 9).

Les institutions de développement organisent des séminaires, commandent des recherches savantes menées par des universitaires et échangent de l'information, afin de constituer un nouveau savoir sur les femmes et les micro-entreprises. Ce savoir participe à l'objectivation des femmes qui, une fois analysées scientifiquement, peuvent être assujetties aux politiques de développement. Les effets de ce savoir ne se limitent pas à l'objectivation, ils donnent également lieu à la production d'une subjectivité en mesure de s'inscrire dans ces nouveaux paramètres. En prenant le cas des femmes micro-entrepreneures en République Dominicaine, nous allons voir comment la constitution d'un domaine savoir/pouvoir contribue d'une part à concevoir les femmes en objets et d'autre part à produire des sujets femmes adaptés au dispositif de développement.

Les femmes dominicaines «chef de micro-entreprises»

Au début des années 1980, la République Dominicaine a été fortement affectée par les stratégies d'ajustements structurels imposés par la Banque mondiale et le FMI [21]. En ce qui concerne l'emploi, l'une des transformations les plus significatives qui a suivi la crise de la dette est liée à l'«informalisation» de l'économie (Faxas Vargas, 1996). Dans les années 1990, des études sur la micro-entreprise ont permis de faire ressortir l'importance accrue des activités de ce secteur. Elles ont montré que plus de 330 000 micro et petites entreprises, intégrées dans l'économie dominicaine, génèrent 23% du produit intérieur brut ainsi qu'une grande quantité d'emplois. Plus d'un million de dominicains-es, soit environ 26% de la population économiquement active sont intégrés-es dans le marché du travail à travers ces unités économiques (Cabal cité dans Grasmuck et Espinal, 2000).

Les femmes sont significativement représentées parmi les propriétaires de micro-entreprises, constituant environ 38% de tous les propriétaires entre 1992 et 1995 (Cely,

1996 : 47). Ces entreprises, dirigées par des femmes dominicaines, présentent des caractéristiques particulières (Grasmuck et Espinal, 2000 ; Cely, 1993) :

Les femmes qui ont des entreprises sont plus jeunes, elles créent moins d'emplois (un ou deux par entreprises) et utilisent plus de travailleurs-euses non salariés-es. Elles emploient plus de femmes et leurs entreprises sont concentrées dans un étroit champ d'affaire impliquant des activités traditionnellement féminines (travail de manufacture, commerce) qui sont plus susceptibles de se faire à la maison. Les entreprises gérées par des femmes ont un niveau plus bas des ventes, reçoivent moins de crédit, sont moins susceptibles d'évoluer vers une plus grande firme et disparaissent plus vite et plus fréquemment que les commerces dont les propriétaires sont des hommes (traduction libre, Grasmuck et Espinal 2000 : 3).

En mettant à jour des données générales sur les micro-entreprises qui ont pour chef une femme, ces études fournissent aux institutions de développement une précieuse information pour l'élaboration de politiques. Le dispositif de développement dans lequel s'insèrent ces recherches et ces interventions participent à l'objectivation des femmes en ce sens qu'il conduit à mettre en place une dynamique de gestion qui s'établit uniquement à partir d'une partie de leur réalité. Par exemple, étant donné que les études scientifiques démontrent que les femmes micro-entrepreneures sont moins susceptibles de créer des emplois, réalisent moins de ventes et possèdent moins de capital que les hommes propriétaires de ce type de commerce, les interventions de développement leur étant adressées ont pour but de les amener à améliorer leurs performances sur le plan économique. En ce sens, différentes tactiques sont élaborées: accès au micro-crédit, séances de formation en administration et autres pour répondre à ce qui est désormais considéré comme «leurs besoins».

Or, dans la réalité, les femmes entretiennent des rapports familiaux et communautaires complexes qui les amènent à se définir comme des sujets qui débordent largement du cadre de la micro-entreprise. Elles peuvent se sentir responsables de l'amélioration de leur habitat ou de la consommation alimentaire de leur famille, sans nécessairement viser l'extension de la taille de leur entreprise. Pour ces femmes, leur position dans les rapports familiaux peut primer sur la logique de la croissance de la micro-entreprise, ou même de la maximisation des bénéfices (Lautier, 1994 : 69). Lorsque les femmes parlent de ce qu'elles vivent [22], il devient possible de voir dans quelle mesure les rapports familiaux peuvent, dans certains cas, entrer en conflit avec les projets de soutien aux micro-entreprises. Lors d'une entrevue en profondeur, réalisée dans le cadre des travaux de Grasmuck et Espinal (2000), Angela, une dominicaine de 38 ans, propriétaire d'un petit atelier de couture, mentionne avoir dû diminuer le nombre de ses employés, de huit à deux personnes, pour des raisons familiales :

Oui, j'avais beaucoup d'employés. Mais cette façon de faire représentait trop de travail. Il fallait que je sois dans la cuisine, au téléphone, en train de les surveiller. Parfois, ça ne vaut pas les sacrifices... Bon Dieu, je ne pouvais pas le faire et l'aide pour les travaux domestiques n'apparaît pas toujours, aussi mon mari n'aime pas ce que tout le monde cuisine. Je devais arrêter de travailler à 11 heures et cuisiner pour lui... Quelquefois mon mari arrive à midi pour le dîner alors que je suis en train de coudre. Et lorsqu'il rentre le soir, je fais encore de la

couture. Je me suis rendue compte que nous n'avions même pas le temps de nous voir. Juste dormir ensemble, ce n'est pas échanger. Ou bien, lorsqu'il vient manger, j'ai déjà terminé. Nous ne partagions même pas la même table, le lieu où il est possible d'échanger avec les enfants... Quand une personne travaille, elle a peu de temps à consacrer à ses enfants... Les miens sont adolescents maintenant et ont besoin de moi. Ils ont besoin d'être subordonnés, autrement, ils s'embarquent dans des histoires (traduction libre, Angela citée dans Grasmuck et Espinal, 2000 : 7).

Suite à cette déclaration, les chercheurs ont demandé à Angela quels sont les conseils qu'elle donnerait aux femmes qui désirent démarrer une nouvelle entreprise. Sa réponse démontre qu'elle croit que son choix de devenir micro-entrepreneure l'a empêché d'être une «bonne» mère de famille :

Les femmes doivent être motivées à travailler parce qu'elles ont le droit de travailler et de se libérer à travers le travail ; elles apprennent ainsi à tirer avantage de leur travail et de cette manière, font leur bonne fortune... Il est toujours bon de prendre en compte les conseils, mais les femmes ne devraient peut-être pas considérer les miens. Parce que je sens que mes enfants ont grandi par eux-mêmes... et ces jours-ci, c'est dangereux (traduction libre, Angela citée dans Grasmuck et Espinal, 2000 : 7).

Un autre effet du dispositif est que les femmes finissent par se définir elles-mêmes dans les termes du développement : elles se conçoivent comme des micro-entrepreneures qui, par leur travail, peuvent se «libérer» en tant que femmes [23]. Or, nous venons de voir qu'en s'investissant dans le développement de leur entreprise, les femmes dominicaines peuvent se sentir coupables de ne pas consacrer assez de temps à leur famille. L'essor de leur entreprise peut également faire en sorte de doubler et parfois même tripler leur charge quotidienne de travail. On remarque que les interventions et les discours féministes (IFD et GeD), qui véhiculent l'idée que pour se libérer, les femmes doivent s'intégrer au développement en participant à des activités économiques, peuvent entrer en conflit avec les rôles qui sont traditionnellement dévolus aux femmes dominicaines et qui les confinent à exécuter des tâches servant à assurer la reproduction de leur famille.

En République Dominicaine, il arrive assez fréquemment qu'une femme accepte de céder à son mari la micro-entreprise qu'elle a mise sur pied. L'homme étant généralement considéré comme le principal pourvoyeur de la maisonnée, elle préfère laisser son époux prendre le contrôle du commerce, plutôt que de le voir sans emploi ou dans une position inférieure à la sienne. L'exemple de Rafael et sa femme, cité dans l'enquête de Grasmuck et Espinal (2000), illustre cette réalité. Après avoir perdu son emploi d'ingénieur à Santo Domingo, puis celui d'administrateur dans une fabrique de blocs de ciment à Santiago, Rafael s'est joint aux activités de la micro-entreprise de sa femme pour donner un coup de main. Celle-ci avait mis sur pied un petit commerce de confection de poupées colorées qui fonctionnait depuis quelques années. Comme la demande augmentait, elle avait obtenu l'aide d'un de ses neveux avant que son mari ne commence à s'impliquer dans les activités de l'entreprise. Ce dernier a par la suite décidé de prendre le contrôle de la micro-entreprise :

Ce que je retirais comme revenus dans sa petite entreprise était à peu près la même chose que ce que je gagnais à l'extérieur. Donc, ce travail à l'extérieur ne devenait plus aussi important. Je n'avais pas non plus de contrat ici à Santiago pour occuper un autre emploi. Je me suis donc intégré tranquillement dans ce genre de travail. Voici où j'en suis maintenant. Ces entrées d'argent étant suffisantes pour fournir de la nourriture à mes enfants et les envoyer à l'école, j'ai donc décidé de rester jusqu'à ce qu'il devienne nécessaire de trouver un autre emploi. Mais, jusqu'à maintenant [deux ans plus tard], ça n'a pas été nécessaire (traduction libre, Grasmuck et Espinal, 2000 : 8).

Pour un revenu d'affaires mensuel de 1506 \$US, Rafael, maintenant propriétaire de l'entreprise, se dégage un salaire de 845 \$US par mois, alors qu'il attribue 270 \$US à sa femme qui travaille, tout comme lui, 40 heures par semaine [24]. La balance du montant est réinvestie dans l'entreprise. Selon Maria Ortiz, «une des caractéristiques du Dominicain est sa grande capacité à s'adapter aux situations et, en plus, à chercher des alternatives face à ses limitations et à l'adversité» (traduction libre, Ortiz, 2000b). Dans l'exemple qui précède, Rafael se serait donc comporter en «bon» dominicain. La femme de Rafael a pour sa part réagit positivement, dans les paramètres culturels de la société dominicaine, en cédant le contrôle de la micro-entreprise à son époux.

Dans les termes du développement, le passage de cette micro-entreprise, des mains d'une femme à celles de son mari, est cependant considéré comme un échec, puisque cela sous-tend que le dispositif, composé de pratiques, d'études scientifiques, de discours et de politiques féministes, n'a pas réussi à appliquer ses principes de contrôle sur les individus de même que sur l'économie de la famille [25]. La conception du pouvoir et de la résistance proposée par Foucault permet d'analyser le geste de la femme de Rafael comme un point de résistance face aux exigences du développement. Les notions de pouvoir et de résistance élaborées par Foucault [26] nous amènent à raffiner notre analyse du dispositif de développement en regardant «non seulement du côté des figures connues du pouvoir et de la résistance, mais à ouvrir l'œil pour en saisir les nouvelles formes : dans le rapport familial [...] dans les petites décisions de la vie quotidienne» (St-Hilaire, 1993 : 27).

Conclusion

Les travaux de Foucault permettent de porter un regard particulier sur les techniques qui visent à moderniser les «pauvres» du tiers-monde. Sa notion de «gouvernementalité» nous amène à constater que les institutions de développement cherchent à étendre leur contrôle sur les populations, non tant pour s'attirer plus de pouvoir que pour s'assurer d'une gestion du social à plus grande échelle. D'autre part, le terme «dispositif» nous éclaire sur le renforcement du développement à travers les décennies, notamment par la mise sur pied d'institutions, l'élaboration de discours, la réalisation de recherches scientifiques ainsi que par l'application d'interventions sur les individus. Le dispositif est donc formé d'un enchevêtrement de rapports de pouvoir solidement établis, ne cédant pas aisément leur place.

Nous avons également vu que le dispositif s'adapte aux situations qui se présentent dans le temps et dans l'espace et qui nécessitent de nouvelles formes de contrôle. Au cours des années 1980, l'application des ajustement structurels, qui a suivi les crises économiques survenues dans plusieurs pays du tiers-monde, dont la République Dominicaine, a fait en sorte que le dispositif de développement a commencé à élaborer de nouvelles techniques, accompagnées de procédures de surveillance, pour soutenir les discours et les interventions émanant des institutions. La micro-entreprise représente l'une de ces techniques. En effet, elle constitue une pratique de développement qui vient appuyer les discours sur la «responsabilisation des pauvres», tout en participant à la consolidation du secteur privé.

Les études scientifiques sur les femmes, de même que les politiques d'intégration des femmes au développement qui en ont découlé, font en sorte que les interventions soutenant le démarrage et la consolidation de micro-entreprise s'adressent plus spécifiquement aux femmes du tiers-monde. Ces dernières sont constituées en objets, de façon à permettre au dispositif d'élaborer des procédures de contrôle leur étant destinées. Des femmes deviennent également des sujets adaptés au développement, en se définissant elles-mêmes comme des micro-entrepreneures, alors qu'en réalité, elles s'inscrivent dans des rapports qui dépassent largement le cadre de la micro-entreprise. Ce ne sont toutefois pas tous les sujets «femmes» que le dispositif de développement réussit à assujettir à son mode de fonctionnement. Certains s'en échappent et peuvent éventuellement fissurer les rapports de pouvoir qui se sont constitués au fil du temps.

Bibliographie

AUBRY, François

1998 «Le plein emploi, mythe ou réalité?»; dans D-G. Tremblay (dir.), Objectif Plein emploi. Le marché, la social-démocratie ou l'économie sociale, Études d'économie politique. Québec : Presses de l'Université du Québec : 86-102.

BACHRACH EHLERS, Tracy et MAIN, Karen

1998 «Women and the False Promise of Microenterprise». *Gender & Society*, vol. 12, no.4, August : 424-440.

BOSERUP, Ester

1970 *Women's Role in Economic Development*. New York : St. Martin's Press.

CASTELLS, Manuel

2000 «La mondialisation, l'automate et le navigateur». *La Presse*, Samedi, 27 mai.

CELY, Patricia

1993 *Microempresas y pequeñas empresas de mujeres en la República Dominicana. Resultados de una encuesta nacional*. Santo Domingo : Fondomicro.

1996 *Dinámica de las microempresas y pequeñas empresas de mujeres en la República Dominicana : 1992-1995*. Santo Domingo : Fondomicro.

DIGNART, Louise et José HAVET

1989 *Women in Micro- and Small-Scale Enterprise Development, Proceedings of the International Seminar on Women in Micro- and Small-Scale Enterprise Development*. Ottawa, October 26 to 28, 1987, Canadian International Development Agency.

DREYFUSS, Hubert et Paul RABINOW

1992 *Michel Foucault. Un parcours philosophique au-delà de l'objectivité et de la subjectivité*. Paris : Gallimard.

ESCOBAR, Arturo

1987 *Power and Visibility : The invention and management of Development in the Third World*, thèse de doctorat. Berkeley, University of California.

1992 «Culture, Economics, and Politics in Latin American Social Movements Theory and Research»; dans Escobar et Alvarez (eds.), *The Making of Social Movements in Latin America. Identity, Strategy and Democracy*, Series in Political Economy and Economic Development in Latin America. Boulder, Colorado : Westview Press : 62-85.

1995 *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.

ESTEVA, Gustavo

1992 «Development»; dans S. Wolfgang (ed.), *The Development Dictionary a Guide to Knowledge as Power*. London : Atlantic Highlands, New Jersey : Zed Books.

FAXAS VARGAS, Laura

1996 *Système politique et mouvement populaire en République Dominicaine (1961-1990)*, thèse de doctorat. Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

FOUCAULT, Michel

1982 «Le sujet et le pouvoir»; dans D.Defert et F. Ewald (dirs.), *Dits et écrits 1954-1988* volume IV 1980-1988. Paris : Gallimard 1994 : 222-243.

1978 «La gouvernementalité»; dans D.Defert et F. Ewald (dirs.), *Dits et écrits 1954-1988* volume III 1976-1979. Paris : Gallimard 1994 : 635-657.

1977 «Le jeu de Michel Foucault». *Ornicar?*, no. 10, juillet : 62-93.

1976 *Histoire de la sexualité, 1. La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.

1975 *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard.

FRANK, André Gunder

1972 *Le développement du sous-développement : l'Amérique latine*. Paris : François Maspero (1969) : 19-32.

GÉLINAS B., Jacques

2000 *La globalisation du monde, laisser faire ou faire?* Montréal : Écosociété.

GRASMUCK, Sherri et Rosario Espinal

2000 «Market Success or femal autonomy? : Income, Ideology and Empowerment among Microentrepreneurs in the Dominican Republic». *Gender & Society*, vol.14, no.2, April : 231-255.

GUICHAOUA, André

1997 «L'évolution du 'marché du développement' et la restructuration des organismes de coopération». *Revue Tiers Monde*, 1997, XXXVIII (151) : 491-517.

LATOUCHE, Serge

1988 «Contribution à l'histoire du développement»; dans C. Coquery-Vidrovitch, D. Nemery et J.Piel (dirs.), *Pour une histoire du développement. États, sociétés, développement*. Paris : L'Harmattan : 41-60.

LAUTIER, Bruno

1994 *L'économie informelle dans le Tiers Monde*. Paris : Éditions La Découverte.

ORTIZ, Maria

2000a «Las Micro y Pequeñas Empresas», *El Caribe*, 25 de Abril de 2000. Site de FondoMicro [en ligne] <http://www.fondomicro.com/index.shtml> (page consultée le 24 mars 2001).

2000b «Actividades Microempresariales», *El Caribe*, 9 de Mayo de 2000. Site de FondoMicro [en ligne] <http://www.fondomicro.com/index.shtml> (page consultée le 24 mars 2001).

RATHGEBER, Eva, M.

1994a «WID, WAD, GAD. Tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement» : 77-95; dans H. Dagenais et D. Piché (dirs.) *Femmes, féminisme et développement*. Montréal et Kingston : Mc-Gill-Queen's University Press : 77-95.

1994b «L'intégration du genre dans le développement. Les agendas de recherche et d'action pour les années 1990»; dans M.F. Labrecque (dir.), *L'égalité devant soi. Sexes, rapports sociaux et développement international*. Ottawa, Centre de Recherche pour le Développement International.

RIST, Gilbert

1996 «La modernisation entre histoire et prophétie»; dans G. Rist, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de la fondation nationale de sciences politiques : 153-199.

ROSTOW, Walt Whitman

1970 *Les étapes de la croissance économique*. Paris : Éditions du Seuil (1963) : 13-32.

ST-HILAIRE, Colette

1996 «La production d'un sujet-femme adapté au développement. Le cas de la recherche féministe aux Philippines». *Anthropologie et Sociétés* 20 (1) : 81-102.

1994 *Les Femmes et le Développement : Sommes-nous devenues les gestionnaires du féminin?* Québec, Université Laval, Centre Sahel (série Conférences) no.39, février.

1995 «L'intégration des femmes au développement : la mise en place d'un dispositif savoir/pouvoir»; dans D. Côté, M. des Rivières, N. Thivierge et M. Tremblay, *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*. Montréal : Remue-ménage : 19-39.

1993 *L'intégration des femmes au développement aux Philippines : une nouvelle gestion sociale des femmes*, thèse de doctorat. Montréal, Université du Québec à Montréal.

TRUMAN, Harry

1964 [1949] *Public Papers of the Presidents of the United States : Harry S. Truman*. Washington, D.C. U.S ; Government Printing Office.

Notes

[1] Sous le terme «institutions de développement», sont regroupés : les États, les agences de développement international et les autres institutions politiques.

[2] Expression empruntée à Colette St-Hilaire (1996).

[3] La logique de l'évolutionnisme social renvoie à une origine et à une histoire unique des humains : il existerait une ligne d'évolution aboutissant au monde civilisé. Dans le texte de Rostow, intitulé les étapes de la croissance économique (1970), on retrouve cette idée d'étapes à franchir sur une ligne continue et selon laquelle, tous les peuples devraient suivre le même parcours pour aboutir au stade final, soit l'ère de la consommation de masse.

[4] Escobar parle du développement comme d'un rêve qui a tourné au cauchemar : au lieu de l'abondance promise par les théoriciens et les politiciens dans les années 1950, les discours et les stratégies de développement ont produit le contraire : sous-développement, appauvrissement, exploitation et oppression. (Escobar, 1995 : 4).

[5] Le pouvoir est utilisé dans le sens où Foucault l'entend. Il ne s'agit pas de quelque chose qui se gagne, se perd ou s'échange. Autrement dit, le pouvoir n'appartient à personne et il n'y a pas un point donné duquel le pouvoir émanerait. Il s'agit plutôt d'un «faisceau plus ou moins organisé, plus ou moins pyramidalisé, plus ou moins

coordonné, de relations» (Foucault, 1977 : 66). Donc le pouvoir ne s'exerce pas seulement dans un sens : «le pouvoir s'exerce sur la classe dominante elle-même, et non pas sur ceux qu'elle domine seulement» (St-Hilaire, 1993 : 23).

[6]Foucault fait souvent référence aux corps dociles qu'on manipule, qu'on mesure, qu'on dresse, qui obéissent et qui répondent. Dans *Surveiller et Punir* (1975), les corps dociles font l'objet du premier chapitre de la section III.

[7]Voir *Histoire de la sexualité, 1, La volonté de savoir* (1976) : 71-98.

[8]La paternité des discours sur les besoins essentiels est généralement accordée à Robert McNamara, alors président de la Banque mondiale. Selon cette thèse, «le développement ne réside pas dans la simple hausse du produit national brut. La première tâche consiste à satisfaire les besoins essentiels en matière d'alimentation, de logement, de vêtements et de services essentiels tels l'eau potable, les installations sanitaires, la santé, l'éducation, le transport et l'emploi» (St-Hilaire, 1993 : 13).

[9]Les programmes d'ajustements structurels sont un ensemble de mesures auxquelles les États endettés doivent se conformer. Elles reposent essentiellement sur la primauté de l'économie, la réduction du rôle de l'État par la libéralisation des échanges, la déréglementation et les privatisations.

[10]Toutes les institutions de développement (la Banque mondiale, le PNUD, les ONGs) acceptent désormais «les principales idées forces des ajustements reformulées dans un habillage valorisé: «développement durable», «auto-entretenu», «écologiquement rationnel» «bonne gouvernance», etc.» (Guichaoua, 1997 : 498).

[11]Escobar mentionne toutefois que l'objectif des pratiques de développement destinées à moderniser les «pauvres», ne se limite pas à créer de nouveaux consommateurs. Selon lui, ces pratiques visent également à transformer la société en constituant les «pauvres» comme objets de connaissance administrables (Escobar, 1995 : 23). Il indique que la montée du libre marché à l'échelle planétaire n'a été rendue possible que par la transformation des individus en corps dociles et par la régulation des populations de façon concordante avec les mouvements de capitaux (Escobar, 1995 : 60).

[12]La mondialisation est un processus d'expansion à l'échelle mondiale du système capitaliste, sous sa forme la plus libérale. Bien que le système de production capitaliste date de la fin du XVIIIe siècle, la mondialisation, sous sa forme actuelle, représente un fait historique sans précédent, car c'est la révolution technologique de l'information et de la communication qui en constitue le support indispensable (Castells, 2000). Une autre spécificité de la mondialisation est qu'elle consiste à intégrer «tous les pays de la planète dans un modèle unique et homogénéisé de développement et d'échanges» (Gélinas, 2000 : 59).

[13]Le Panopticon de Bentham est une prison de forme octogonale au centre de laquelle se trouve une tour percée de larges fenêtres. De la tour, le surveillant peut voir sans arrêts les silhouettes captives dans les cellules de la périphérie. Le Panopticon fait l'objet du chapitre 3 (section III) de *Surveiller et Punir* (1975).

[14]Rathgeber mentionne qu'une évaluation de l'Agence américaine pour le développement (USAID), effectuée en 1987, démontre que les projets générateurs de revenus pour les femmes (en général, des micro-entreprises) «parvenaient rarement à améliorer la situation économique des participantes» (Rathgeber, 1994a : 90).

[15]Aux États-Unis, les micro-entreprises sont présentées comme l'une des meilleures stratégies pour combattre la pauvreté. Or, en réalité, les micro-entreprises dirigées par des femmes ne conduisent pas nécessairement à l'amélioration des conditions de vie : elles ont tendance à être petites (une seule personne), basées à la maison, ont un faible niveau de capitalisation, exigent beaucoup de travail, ont un niveau de vente modeste et une clientèle qui se limite au voisinage (Bachrach Ehlers et Main, 1998).

[16]Ces propos sont issus du *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale (1991).

[17]Avec les années 1980, les ajustements structurels imposés par la Banque mondiale et le FMI entraînent en conflit avec les investissements sociaux importants et les emprunts qu'exigent une politique axée sur la satisfaction des besoins (voir thèse des besoins essentiels, note de fin de document no.8).

[18]En République Dominicaine, les fonds destinés aux femmes micro-entrepreneures ont été fortement encouragés depuis la fin des années 1980. À titre d'exemple, en 1990, le pourcentage de prêts destinés aux femmes micro-entrepreneures dominicaines par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) atteignait 67% (Grasmuck et Espinal, 2000).

[19]Le discours de l'IFD porte sur la reconnaissance de la contribution économique des femmes à la société et sur la nécessité de leur donner plein accès aux bénéfices du développement, il milite également en faveur d'une reconnaissance de l'égalité des hommes et des femmes dans toutes les sphères de la vie sociale (St-Hilaire, 1994 : 3), mais, dans les faits, cette approche a tendance à se concentrer sur les aspects productifs des femmes. L'approche GeD a vu le jour dans les années 1990, suite à de nombreuses critiques dénonçant le fait que l'IFD ne remette pas en question les rapports sociaux de genre. Dans les discours, l'approche GeD va plus loin que celle de l'IFD ; elle commande un réexamen fondamental des structures et des institutions sociales afin de comprendre pourquoi les femmes sont systématiquement reléguées à des rôles inférieurs ou secondaires. Dans la réalité, il est toutefois pratiquement impossible de trouver des

exemples de projets totalement fondés sur l'approche GeD (Rathgeber, 1994a : 85). Les pratiques de développement continuent de se rapprocher davantage de l'approche IFD.

[20]Le secteur informel est défini par le Bureau International du Travail (BIT) comme un regroupement d'unités de production - les micro-entreprises - repérables à partir de certaines caractéristiques techniques (utilisation de ressources locales, propriété familiale de l'entreprise, échelle d'activité réduite, etc.) ainsi que par un faible niveau de réglementation (voir Lautier, 1994 : 13).

[21]Le gouvernement dominicain, se retrouvant dans l'impossibilité de faire face aux échéances vis-à-vis les créanciers, s'est vu imposé, par la Banque mondiale et le FMI, l'application de mesures libérales, tels : l'abandon des subventions à l'alimentation, des compressions budgétaires et la privatisation d'entreprises d'État. Les effets de ces ajustements structurels se sont fait rapidement sentir : chômage, pauvreté, concentration des revenus et fugue des capitaux. La crise qui a suivi a donné lieu au soulèvement de la population dominicaine, dont l'événement culminant a été «La révolte de la faim» d'avril 1984.

[22]Se réfère à la notion de «technologie de l'aveu» brièvement soulignée précédemment.

[23]Pour Foucault, les «sujets libres» sont «des sujets individuels ou collectifs qui ont devant eux un champ de possibilités ou plusieurs conduites, plusieurs réactions et divers modes de comportement peuvent prendre place» (Foucault, 1982 : 237). Selon cette conception toutefois, la liberté ne peut être séparée du pouvoir : liberté et pouvoir s'inscrivent dans «un rapport qui est à la fois d'incitation réciproque et de lutte ; [il s'agit] moins d'une opposition terme à terme qui les bloque l'un en face de l'autre que d'une provocation permanente» (Foucault, 1982 : 238).

[24]Lorsqu'interrogé sur l'inégale répartition des revenus, Rafael émet le commentaire suivant : «Bien, avant l'établissement de ce commerce, elle [ma femme] ne travaillait pas. Elle travaille seulement maintenant ici à plein temps [depuis les cinq dernières années]... Ce n'est pas qu'elle ne travaillait pas à la maison avant, elle travaillait. Mais, elle ne travaillait pas à l'extérieur, pour de l'argent, donc sa profession était «femme à la maison». Parce qu'elle n'a pas étudié, elle n'a pas de profession... Mais, ces chiffres à propos de qui gagne quoi, je dois dire que je suis contre le fait de dire : «je gagne ceci et elle gagne cela»... Mais peut-être que c'est comme ça [l'inégalité dans les salaires] parce qu'elle ne fait seulement que coudre, un travail beaucoup plus physique que le mien. Je fais davantage de travail administratif, plus de ventes... Mais ces chiffres sont vraiment des choses à propos desquels nous étions en train de discuter. Pourquoi? Est-ce que vous pensez qu'il y a une injustice là-dedans? (traduction libre, Rafael cité dans Grasmuck et Espinal, 2000 : 8).

[25]La notion de «gouvernementalité» proposée par Foucault implique que l'économie n'est plus un domaine propre à la famille, elle devient une science du gouvernement. La famille se transforme ainsi en instrument pour l'application des politiques du gouvernement. Or, dans cet exemple, le dispositif ne parvient pas à s'infiltrer dans l'économie de la famille qui demeure l'affaire du père.

[26]Les notions de pouvoir et de résistance sont abordées entre autres dans Histoire de la sexualité, 1, La volonté de savoir (1976) : 121-126.

Comment citer ce texte:

Vézina, Annie. «La micro-entreprise : une technique d'assujettissement des femmes dans le dispositif de développement». *Altérités* [En ligne]. No 3 (janvier 2002).

(Source : Basé sur : [«Comment citer un document électronique?»](#), bibliothèque de l'Université Laval.)